



RESA39

**Table ronde organisée à l'occasion des 20 ans de
l'association RESA 39**

L'agriculture au cœur de la société :

Et l'homme là dedans ?

Une journée pour changer de regard

16 septembre 2011
Lycée Agricole de Montmorot (39)

COMPTE RENDU

SOMMAIRE

Sommaire.....	1
Introduction à la table ronde	2
Par Marie-Andrée BESSON, agricultrice et présidente de RESA 39	2
Par Daniel FLEURIOT, animateur de la table ronde.....	2
Présentation de RESA 39	3
Pourquoi un réseau d'entraide ?	3
Ethique et objet de l'association.....	4
Partenariats.....	4
RESA aujourd'hui	5
Comment devient-on en difficulté?	7
Comment intervenir face à la difficulté ?	10
La complexité de la relation d'aide.....	10
Le mal-être en agriculture.....	11
L'accompagnement à RESA 39.....	12
La collaboration de terrain entre le service social de la MSA et RESA.....	13
Quelles possibilités d'intervention pour les banques ?	13
Les personnes accompagnées témoignent de leur expérience	16
Les outils du réseau national pour soutenir l'accompagnement.....	19
Vers un système agricole, une société plus solidaire.....	21
Des chiffres, des situations, des exploitations et des hommes.....	21
Les actions de défense collective du réseau national.....	22
Conclusion par Marie-Andrée BESSON.....	25

INTRODUCTION A LA TABLE RONDE

PAR MARIE-ANDREE BESSON, AGRICULTRICE A ESSERVAL-COMBE ET PRESIDENTE DE RESA 39



Bonjour tous et à toutes ! Au nom des bénévoles et des salariés qui ont contribué à l'organisation de cette journée je vous souhaite la bienvenue. Bienvenue à vous qui avez répondu présent: élus, représentants des organisations agricoles, exploitants agricoles, citoyens, jeunes en formation. Nous saluons la présence parmi nous de Monsieur Serge Outrey, président de la commission agricole du conseil général et de Madame Monnet du conseil régional.

Voilà 20 ans d'activité pour notre association, une belle occasion de réunir tous les acteurs pour un temps d'échanges de nos pratiques respectives, de nos collaborations. Pour signifier nos complémentarités, oser exprimer nos questions, mais aussi nos convictions. Ce sera aussi pour nous l'occasion de faire la fête, puisque cette après-midi se poursuivra en soirée avec la compagnie Sweet Tracteur. Mais c'est surtout le moment de mettre en lumière la solidarité vécue au quotidien comme un excellent moyen d'établir un lien social bénéfique à tous.

Je vais maintenant donner la parole à Monsieur Fleuriot, qui va vous présenter le déroulement de cette après-midi, mais je tiens déjà à le remercier vivement pour sa précieuse collaboration à la préparation de ce temps d'échange.

PAR DANIEL FLEURIOT, ANIMATEUR DE LA TABLE RONDE

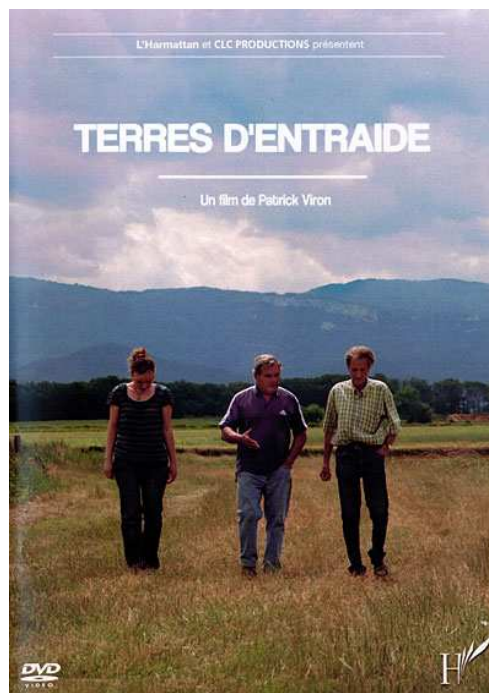
Pourquoi organiser une table ronde sur le thème de la solidarité en agriculture ? RESA existe depuis une vingtaine d'années et ses membres ont souhaité marquer l'évènement. Les difficultés demeurent et les situations critiques existent toujours. Or pour faire avancer les choses il faut en parler, réfléchir aux causes qui conduisent à de telles situations. C'est l'objectif de cette table ronde.

Tout d'abord, à travers un court reportage, voyons comment et dans quel contexte est né cette solidarité.



INTERVIEW DE JACQUES LIOTARD, L'UN DES BENEVOLES ENGAGES DANS LE RESEAU. *Extrait du documentaire Terres D'entraide de Patrick VIRON, sur les actions du réseau Solidarité Paysans.*

La solidarité est une tradition chez les paysans. Les années 80 ont commencé à être très dures en agriculture et dans bon nombre de départements les agriculteurs ont commencé à avoir des difficultés avec la banque : dettes, impayés, etc. Les gens ont eu de la peine à rembourser leurs emprunts. A ce moment on s'est aperçu que les gens seuls étaient condamnés. C'est là que la solidarité s'est déclenchée et qu'il y a eu le début de l'accompagnement. Avec beaucoup de balbutiements, de manques de compétences. Mais les gens n'étaient plus seuls, et quand on n'est plus seul on est plus fort.



PRESENTATION DE RESA 39

POURQUOI UN RESEAU D'ENTRAIDE ?

PAR GUY FOREST, AGRICULTEUR RETRAITE ET VICE PRESIDENT DE RESA 39

En 1990, une enquête de la DDA nous dit qu'il y a plus de 300 exploitations en difficulté dans le jura. L'évolution rapide de l'agriculture dans la seconde moitié du siècle dernier avait tendance à laisser beaucoup de personnes sur le côté. Un certain nombre d'amis, de copains, on les appelait les paysans travailleurs à ce moment, ont décidé de se mobiliser pour essayer d'aider des gens à s'en sortir. A l'époque, les agriculteurs en difficulté étaient mal considérés par la profession, on n'hésitait pas à les cataloguer de fainéants, de mauvais gestionnaires, il y avait des gens qui avaient des problèmes de santé, des problèmes sociaux, des problèmes d'alcoolisme.

En 1991, une table ronde qui a réunis, la confédération paysanne, le MODEF, le secours catholique, a mis en place SOS agriculteurs en difficulté. En 1992 le réseau s'est agrandi, avec l'ensemble des organisations professionnelles à savoir tous les syndicats, la chambre d'agriculture, et c'est devenu RESA 39. En 1992 le réseau national solidarité paysan est né, donnant une dynamique nationale au mouvement.

ETHIQUE ET OBJET DE L'ASSOCIATION

PAR MARIE-ANDREE BESSON

L'objet de l'association est le même depuis le départ :

- Apporter un soutien moral et humain aux personnes
- Réfléchir à l'origine des difficultés et analyser les possibilités de redressement des exploitations en tenant compte de l'ensemble des dettes
- Renouer le dialogue et les négociations avec l'ensemble des créanciers afin de mettre en place des échéanciers acceptables par les créanciers et supportables par le débiteur
- Donner les moyens à l'agriculteur de prendre les décisions nécessaires tout en respectant ses choix.

Pour cela, pensez bien qu'avant d'entrer chez quelqu'un il faut s'essuyer les pieds. Aussi il est important pour nous d'avoir un cadre éthique, qui se résume dans les points suivants :

- Attendre d'être appelé : on ne rencontre pas quelqu'un contre sa volonté. C'est une démarche difficile à faire mais importante pour la suite de l'accompagnement
- Respecter une discrétion absolue
- Aider sans juger
- Eclairer les situations et non décider à la place des gens pour donner les moyens à l'agriculteur de prendre les décisions qui correspondent à ses choix

Pour réussir à respecter cette charte nous accordons une attention particulière à l'écoute. Lorsqu'un agriculteur en difficulté prend contact avec nous, c'est une démarche extrêmement difficile à faire. La première chose est d'abord d'être capable de l'écouter et de l'encourager à s'exprimer.

Nous voulons d'abord prendre en compte la personne qui a un problème et pas seulement le problème qui est soulevé au départ. Notre but est de remettre l'homme au centre de nos préoccupations. Recréer du lien avec l'environnement immédiat bien sûr, mais aussi avec les créanciers lorsqu'ils sont très distendus. Nous savons que pour cheminer dans cette optique, la notion de temps et de disponibilité est importante, pour créer le climat de confiance nécessaire à un accompagnement de qualité.

Pour nous, cette démarche n'est pas facile non plus. Nous sommes en remise en question permanente de notre posture et de la façon dont nous offrons de l'aide. Pour cela nous avons des temps de réflexion en groupe, des formations interne avec un médiateur en relations humaines, et nous nous efforçons le plus régulièrement possible de mettre nos pratiques en débat.

Bien souvent, les agriculteurs appellent alors que la situation se détériore depuis hélas trop longtemps. Une meilleure prévention permettrait d'intervenir plus tôt chez les agriculteurs. Depuis 1992 RESA distribue des plaquettes explicatives aux mairies et à toutes les personnes en lien avec les agriculteurs. Des articles paraissent également régulièrement dans la presse et débouchent généralement sur de nouveaux appels.

PARTENARIATS

Les situations rencontrées sont bien souvent complexes et nécessitent des compétences variées. Aussi, il est indispensable de travailler en collaboration avec les différents acteurs de terrain. Nous avons donc développé depuis longtemps de nombreux partenariats :

1993 L'intégration de RESA au comité Agridiff nous permet en commission d'apporter des compléments sur les dossiers que nous suivons

1995 Le travail s'organise en lien avec le technicien de la Chambre d'Agriculture en charge des agriculteurs en difficulté

2004 Pour aller plus loin dans la démarche de prise en charge globale, RESA acquiert la compétence d'expert pour réaliser des audits. Nous pouvons ainsi mettre en valeur les souhaits et les capacités des personnes, ce qui est important.

2005 Une convention avec la MSA permet de formaliser et de reconnaître le travail de terrain mené avec les AS depuis déjà de nombreuses années.

Une bonne collaboration avec le contrôle laitier permet également d'intervenir sur les dossiers suivis. Nous travaillons de plus en plus directement avec les comptables du CER et du CEGAR sur le terrain.

Par ailleurs des partenariats financiers se sont construits sur la durée depuis 1997 avec le Conseil général et en 2003 avec la Chambre d'agriculture.

RESA AUJOURD'HUI

PAR ROBERT FOURNIER, AGRICULTEUR RETRAITE A TOURMONT ET TRESORIER DE RESA

En 1991, les créateurs de l'association faisaient le souhait que celle-ci puisse rapidement disparaître, avec la résorption des difficultés en agriculture. Force est de constater, 20 ans après, que le besoin est toujours là, peut-être plus prégnant encore.

Le contexte a évolué: les agriculteurs en difficultés sont moins stigmatisés qu'auparavant, mais le sentiment de honte est souvent encore présent. Les difficultés sont de plus en plus complexes et entremêlées et les niveaux d'endettements plus importants qu'auparavant.



Depuis le début de l'association, 285 familles ont été accompagnées dans le Jura dont 38 en 2010. Depuis janvier 2011 il y a déjà eu neuf nouveaux appels et accompagnements démarrés, contre cinq l'année dernière pour la même période. Aujourd'hui 27 bénévoles réalisent des accompagnements, ce qui représente plus de 1700 heures de travail par an. Une salariée à temps plein anime la structure et apporte un appui technique.

ECHANGES AVEC LA SALLE

- L'expérience acquise par RESA permet-elle de débloquent des situations en apportant une certaine caution et crédibilité auprès des interlocuteurs ?

=> On est des anciens professionnels, nous avons de l'expérience et ne sommes pas prêt à faire n'importe quoi. Alors il est vrai que nous apportons une certaine caution morale dans les accompagnements. Ce qui est important aussi, est que l'on intervient dans la gratuité, ce qui facilite l'approche des gens qui sont en difficulté.

- Les bénévoles sont-ils tous des retraités?

=> Il y a une majorité de paysans retraités. Ce qui prouve bien que les gens en activité sont débordés par leur boulot et n'arrivent pas à se libérer du temps. Mais il n'y a pas que des paysans parmi les bénévoles, il y a aussi des gens qui sont sensibles au milieu rural. On souhaiterait qu'il y ait davantage de paysans en activité. Peut-être la journée d'aujourd'hui donnera envie à certains.

- *Jean Claude Gérard ancien responsable du CFPPA.* Est-on plus sensible à la disparition des agriculteurs en difficulté aujourd'hui ? Car on a l'impression que dans les années 70 les politiques se souciaient peu des agriculteurs en difficulté et de la disparition des exploitations. Aujourd'hui on s'approche du seuil des 300 000 agriculteurs en France et l'on peut aller encore en dessous.

=> Tout le monde n'est pas choqué, certains peuvent y voir la possibilité d'augmenter leurs surfaces et leurs quotas, ou d'autres une évolution naturelle. Mais l'idée n'est pas de les envoyer vers une société qui n'a rien à leur offrir et qui ne veut pas les accueillir. Cela ne résout pas le problème. Notre position à RESA est d'aider à maintenir ceux qui le souhaitent. Pour certains la sortie est une catastrophe, pour d'autres c'est quelque chose de salubre et qui permet au voisin de s'agrandir et de mieux travailler.

=> Ce qui change c'est que des exploitations de taille importante peuvent être en difficultés aujourd'hui. Contrairement à l'idée reçue, il n'y a pas que des petits paysans qui sont concernés.

=> *Régine Moulin, assistante sociale à la MSA.* Pour avoir collaboré régulièrement à des suivis avec RESA, on doit parfois amener les gens à prendre conscience que ça ne va pas. Le plus douloureux est de dire: si vous continuez vous allez vers le mur et vous aller y laisser des plumes. Comment les amener à se repositionner, soit dans leur métier, soit à l'extérieur ? Ils doivent se rendre compte de leur situation et envisager autre chose. Il y a aussi des agriculteurs qui sont en difficultés par rapport à la gestion. Et aujourd'hui pour être agriculteur il faut être un gestionnaire. Quel que soit l'accompagnement que l'on peut mettre en place il y a parfois des compétences qu'ils n'ont pas. Se pose alors la question de la survie de la structure. Quand ça ne va pas, est-ce qu'on fait la politique de l'autruche, on les aide à se projeter autrement ? C'est là toutes les limites de l'accompagnement. Quand on sent que ça ne va pas, est-ce qu'on continue sous prétexte de faire plaisir, ou est-ce qu'on pose les choses ?

=> *Colette Angonnet, accompagnatrice à RESA 39.* J'accompagne depuis un certain nombre d'années les paysans. Je suis d'accord avec ce qui a été dit : la gestion est fondamentale et il y a des lacunes chez certains agriculteurs. Nous devons travailler davantage là-dessus. Car il est possible de sauver des paysans qui sont à l'aise dans leur boulot, qui s'y épanouissent, mais qui ne se retrouvent pas dans le système économique et politique actuel. C'est bien la question centrale d'aujourd'hui : et l'Homme là dedans. Car qu'est-ce que l'économie si elle n'est pas au service de l'homme ?

COMMENT DEVIENT-ON EN DIFFICULTE?

Pour illustrer la question des difficultés nous vous proposons de visionner quelques extraits du documentaire de Patrick Viron, Terres d'Entraide. Il donne la parole à cinq familles accompagnées par le réseau Solidarité Paysans.

FERME DU FAUCON, DROME. Cette ferme caprine a connu un redressement judiciaire suite à des retards de paiements importants. Extraits d'interview.

J'ai accepté d'être accompagnée car j'ai senti que si je ne passais pas par là, je perdais tout. Et pour moi il était plus grave de tout perdre que d'affronter l'association. Soit tu acceptes d'en discuter, soit tu acceptes de te casser la gueule. Quand le banquier t'appelle tous les matins pour dire : vous êtes à découvert de 100 000, quand est-ce que ça va rentrer ? Puis il dit tu vas arrêter de faire des chèques. Puis il te dit vous êtes en interdit bancaire. Comment on fait pour travailler ? Là tu es coincé. Et cette vie qu'on s'était fait ici, pour moi il était hors de question que je parte d'ici. Ici c'est ma vie, et pour rien au monde je n'aurais voulu qu'on me prenne ma vie. [...] Ce n'est pas évident d'en vivre financièrement, c'est un choix de vie. Mais je vis ce que j'ai envie de vivre. Toujours dehors, avec les bêtes, en relation parfaite avec la nature. C'est une harmonie. Cette ferme on l'a achetée, on est parti de rien, alors on n'a pas envie de tout laisser tomber. Et puis on ne regrette pas, maintenant c'est que du bonheur. On en est quasiment sorti. On a fait un bon choix.

DOMAINE DE GIMELANDE, RHONE. Cette famille de viticulteurs dans le Beaujolais a connu des problèmes de mévente et d'impayés, dans un contexte difficile où les prix ne sont plus rémunérateurs. Extraits d'interview.

C'est très dur de gérer une exploitation quand vous avez le contentieux. S'ils ne nous avaient pas accompagnés ça aurait été très compliqué. Vous ne seriez peut-être même pas là, certainement. Il y a eu un passage où on avait vraiment besoin d'un coup de main moral et pour les démarches. Car quand on est noyé, on est noyé. Le moindre papier, la moindre chose, prend de l'ampleur et on n'ose plus rien faire. [...] Je n'ai pas de regrets car on a travaillé dur même pendant les périodes de crise. Et si je vois autour des gens qui perdent le moral, on n'en est pas venu à la dépression ou au suicide. Ce sont des choses qui sont réelles, il y a des fins tragiques, et je pense que c'est dommage d'en arriver là. Dans notre cas on y est depuis 1840, ce n'est pas dans notre sang mais presque. [...] Les vendanges c'est une ambiance, c'est quelque chose de la terre. Il y a quelque chose de profond dans ce que font ces gens-là, les artisans, les indépendants, qu'on ne retrouvera plus dans les grandes structures. C'est quelque chose qui mourra.

FERME DU MILLY, RHONE. *Cette exploitation laitière a connu une situation familiale très conflictuelle. Les parents arrivants à la retraite il y avait nécessité d'installer le fils à leur place mais le grand-père, alors propriétaire, ne voulait pas louer à son petit-fils. Celui-ci a dû négocier le rachat de l'exploitation. Extraits d'interview.*

Au début on était mal parti, car le grand-père, à chaque fois qu'on essayait de s'arranger, au dernier moment c'était non. Il changeait d'avis ou il augmentait la somme pour ne pas s'arranger. On se disait ça ne marchera jamais. Alors Frédéric est reparti seul. Il a veillé que mes frères ne soient pas là-bas pour ne pas mettre des bâtons dans les roues et il a réussi à négocier un peu. Avec mon père on ne pouvait pas se parler, ce n'était plus possible. Il ne me faisait que des reproches. J'y avais laissé toute ma jeunesse, je ne pouvais pas accepter des reproches. [...] Qu'est-ce que ça représente tout compris comme revenus une exploitation laitière comme celle-ci? Pour celles qui s'en sortent le moins c'est bien moins que le SMIC. Pour les meilleurs, il y a encore des agriculteurs qui peuvent se sortir 1.5 fois le SMIC sans problème. Et c'est par personne? A non, c'est pour la famille.

LES GARENNES, DROME. *Ce céréalier suit une procédure de redressement judiciaire suite à des retards de paiements. Cela peut lui permettre de passer le cap et de continuer son activité. Extraits d'interview.*

J'avais des retards de paiements à cause des cotisations sociales. Donc j'ai demandé comment faire. Finalement on a convenu que si on faisait un plan de redressement sur plusieurs années il y avait une chance de passer le cap. On n'avait pas le choix, il fallait trouver une solution qui passait. J'ai toujours été agriculteur et j'espère le rester jusqu'à ma retraite. [...] Cette année vu la situation j'ai fait une demande de report de mes annuités. Je vais au tribunal pour voir si on m'accorde un report d'annuité de un an. J'espère qu'ils vont m'écouter. [...] Ces quatre dernières années on a pu rembourser. Mais on a eu une grosse récolte en 2007 j'ai dû payer 17 000 euros de MSA en 2009, alors qu'en 2009 les cours de céréales ont chutés. Je suis bloqué par ça. [...] Ce qui m'est le plus dur c'est pour tous les gens à qui je dois des sous : mon propriétaire, mon fournisseur d'engrais. Parce que je reporte encore une année les annuités pour les rembourser. Il faudrait que je fasse encore une bonne année pour pouvoir rembourser ce que je dois.

ECHANGES AVEC LA SALLE

- Dans les extraits on voit que les femmes parlent beaucoup plus facilement que les hommes qui ne se confient pas. On remarque dans la séquence viticole que le seul qui ne s'exprime pas est le père, car il en a trop gros pour pouvoir parler.

- Les situations dans le Jura sont-elles différentes de celles présentées dans ces extraits ?

=> Il n'y a pas de typologie particulière de l'agriculteur en difficulté. On rencontre les mêmes choses dans le Jura à l'exception des viticulteurs, qui ne font pas appel à nous. Notons que nous avons beaucoup d'appels de la part des femmes qui sont plus ouvertes à parler des problèmes.

=> *Jean Pascal Buronfosse, formateur au CFA et vigneron.* Il y a aussi des viticulteurs en difficulté mais ils ne veulent pas le faire savoir. Ça ne se dit pas dans ce milieu. L'image du vigneron riche est, à tort, encore marquée. Mais avec des prix du raisin qui n'ont pas évolué depuis 15 ans, ils sont nombreux. J'ai été conseiller agricole chargé de l'installation des exploitations. En tournant sur le département et un peu sur le Doubs, j'ai rencontré beaucoup de cas similaires. Des gens qui faisaient avec le peu qu'ils avaient. La plus grosse difficulté est de les identifier et qu'ils viennent à notre rencontre. Car ils ne viennent pas demander de l'aide. Il faut aller à leur rencontre et discuter en se mettant à leur niveau. Sortir de notre posture d'expert et les respecter tels qu'ils sont. Qu'ils aient des petits moyens ou soient agri-manager.

COMMENT INTERVENIR FACE A LA DIFFICULTE ?

LA COMPLEXITE DE LA RELATION D'AIDE

PAR BERNARD BENGHOZY MEDIATEUR EN RELATIONS HUMAINES ET COLLABORATEUR DE RESA 39 DEPUIS 8 ANS

Le travail avec RESA a soulevé des questions sur le contexte d'accompagnement et la relation d'aide. En agriculture, le contexte humain mélangé à des problématiques juridiques, financières, logistiques ou très techniques, complexifie beaucoup la relation d'aide. On pense qu'il suffit d'écouter pour aider quelqu'un, ou d'avoir de la bonne volonté, de la disponibilité. Mais on ne peut pas faire l'impasse de la volonté de l'autre à vouloir être aidé. Plusieurs postulats nous guident pour la relation d'aide : « On ne peut pas aider quelqu'un qui ne le souhaite pas » ; « On ne peut pas aider quelqu'un en apportant des solutions toutes faites ». Aider vous renvoie à votre volonté, car bien souvent on attend un résultat. Le plus rapide possible. D'autant plus qu'il y a derrière des pressions économiques qui poussent les choses et obligent à l'efficacité. Il ne suffit pas de vouloir que ça marche. Il faut accompagner l'autre là où il en est, là où il veut aller, et ne pas se laisser dépasser par sa propre volonté. Il ne faut pas attendre un résultat mais accompagner un processus.



Dans toutes les relations d'aide il y a une nécessité de changement. Ce n'est pas forcément un changement d'ordre technique mécanique ou financier. Tout changement quel qu'il soit dépend d'une volonté humaine. C'est cet humain là, c'est lui que l'on aide. On a souvent débattu dans les temps de supervision avec RESA que parfois cela prend du temps, même si les décisions peuvent paraître claires. On n'est pas garant du résultat, seulement du processus. Le bénévole qui est confronté à une situation de difficulté se doit d'être patient. Le principe qui nous guide dans la démarche est de « ne rien attendre mais tout espérer ». Car attendre quelque chose de l'autre c'est se mettre dans sa tête. Au risque de presser les choses ou d'être maladroit par notre impatience. Au risque même de perdre espoir voyant qu'il ne bouge pas.

Particulièrement dans le contexte d'accompagnement de RESA, il faut noter que les bénévoles qui veulent aider sont d'une grandeur d'âme et emprunt d'une grande solidarité (aider leurs pairs). Cependant les réalités humaines conjointes aux réalités matérielles (techniques, économiques, ...) créent des situations complexes où les unes sont intimement mélangées aux autres; d'où les réelles difficultés à intervenir, écouter, comprendre et attendre des solutions venant des aidés. Je comprends bien que les bénévoles se focalisent d'abord et d'emblée sur les problèmes et moins sur les personnes, car ils connaissent les problèmes en question étant eux-mêmes agriculteurs, alors que les problèmes humains leur sont assez étrangers, ou en tout cas bien plus inaccessibles. Cependant la relation d'aide, que ce soit dans ce cadre ou dans un autre contexte nécessite une attention particulière sur "les acteurs", en capacité de changer leur problème en solution

Pour terminer je m'adresse tout particulièrement à l'association RESA qui s'intéresse à toutes ces problématiques complexes et difficiles. Je sens bien parfois que les bénévoles se questionnent sur l'avancée d'une situation au risque de perdre l'espoir d'un changement. C'est ce questionnement qui peut permettre à l'accompagnement de perdurer dans le temps. Comment aider l'être humain là où il en est et là où il veut aller, même si parfois ça peut être à contrario de ses propres désirs ? Rien n'est jamais acquis dans le monde du relationnel, c'est une démarche qui questionne. Mais les professionnels de la psychologie et de l'accompagnement au changement restent parfois étonnés du changement qui peut se produire.

LE MAL-ETRE EN AGRICULTURE

PAR JEAN JACQUES LAPLANTE, DIRECTEUR DU SERVICE SANTE ET PREVENTION A LA MSA DE FRANCHE-COMTE



Dans les exploitations, les difficultés de santé, d'ordre social ou économique s'entrecroisent du fait du mélange sur un même lieu de la vie privée et de la vie professionnelle. Je travaille depuis pas mal de temps sur la question du mal être en agriculture. J'ai commencé à m'y pencher au moment de la crise de l'ESB, en décembre 1999. Par la suite, dans le cadre des mesures de préventions dans les exploitations agricoles de la loi de 2001, la MSA a eu plus de possibilité de travailler sur ces questions.

On voit des choses qui sont liées aux crises économiques successives dans les différentes filières, liées aux prix, à la saisonnalité ou aux politiques agricoles. Elles peuvent venir provoquer l'Homme et le déstabiliser. Car c'est bien de lui dont on parle, c'est lui qui mérite que l'on s'attarde.

La question de la transmission est encore délicate, on voit encore aujourd'hui des situations dans lesquelles il y a des conflits intra-familiaux très importants avec de fortes tensions. Au sein des GAEC, qui sont de merveilleux outils pour s'entraider, j'ai vu dernièrement dans notre région des crises violentes à la fois économiques, et aussi intrafamiliales. Parmi les questions du mal-être de l'exploitation agricole, la place des femmes dans la société, au-delà de l'agriculture, est importante car se sont les référentes de la santé. C'est elles qui s'occupent des carnets de vaccination, de faire bouillir la marmite... C'est elles qui se confrontent à l'économique à travers la possibilité de scolariser un enfant, de l'envoyer à l'école, de payer la cantine. La profession se masculinise, les chiffres sont les mêmes qu'au sortir de la guerre. Certaines femmes qui travaillent à l'extérieur restent très intéressées à l'exploitation agricole. Elles accompagnent au-delà du revenu qui vient éponger les difficultés. Mais elles manquent au maintien d'une ambiance, d'une préoccupation à la santé, d'une préoccupation à ne pas être dans le déni. A l'inverse, on voit des hommes se précipiter sur le tracteur et enfiler les heures pour ne pas regarder les choses en face, mettre le mouchoir par-dessus un problème qu'ils n'affrontent pas. Les problèmes sont ainsi pris trop tard. Si l'on pouvait tous, y compris la MSA, travailler à un repérage plus tôt, ça serait génial. On éviterait que les solutions les plus dramatiques soient abordées.

Il est vrai que l'agriculture est frappée plus que d'autres métiers par la crise. Le taux de suicide est plus important que dans le reste de la population. Sachant qu'en France le taux de suicide est plus important que dans les autres pays. On se suicide beaucoup plus dans le nord de l'Europe que dans le sud, particulièrement en agriculture. Pour ne pas entrer dans le catastrophisme, rappelons quand même que l'espérance de vie moyenne des exploitants agricoles est à peu près égale à celle des cadres, donc même s'il y a des vraies difficultés, il y a aussi un certain nombre de choses qui sont très positives en agriculture. Si on en vient à la question de l'entraide, on le voit à travers RESA et à travers d'autres manières dont les gens se soutiennent, qu'il y a de vraies expériences humaines de solidarité et qui sont de nature à faire espérer. La formation initiale et continue permet de se voir régulièrement les uns les autres pour prendre du recul. Plus on est formé sur ces deux plans, plus on peut prendre du recul et voir que l'on n'est pas seul face à ses difficultés. Il y a une vraie nécessité en agriculture de faire avancer la médiation dans les couples et les GAEC.

On voit aussi beaucoup d'épuisement en agriculture. Il faut savoir faire tous les métiers, ce dont personne n'est capable. Face à cette complexité, il est important d'avoir des moments de répit. Or c'est difficile en situation de difficulté économique. La question de pouvoir prendre quelques jours de retrait via le service

de remplacement coûte cher, mais il n'y a pas de métier que l'on puisse faire 24h/24, 365j/an. Une solution doit être trouvée. Les indemnités journalières maladie ne sont pas payées par la MSA car la législation ne le permet pas. Ainsi les français ne sont pas à égalité, puisque certains peuvent se soigner d'un cancer ou d'une dépression, alors que d'autres n'ont pas d'indemnités. Les plus aisés ont des complémentaires santé, mais pas les plus pauvres. Cette question mérite d'être débattue. Peut-être pas pour quelques jours de grippe, mais au moins lorsque c'est important. Les choses doivent évoluer pour qu'on puisse être dans une position d'aide.

L'ACCOMPAGNEMENT A RESA 39

PAR AMELIE JOSEPH, ANIMATRICE A RESA 39



Je vais reprendre la démarche d'accompagnement à RESA, sachant que c'est une démarche type et que chaque situation étant différente, elle est adaptée à chaque cas.

Nous attendons toujours que la personne nous appelle car on part du principe qu'il faut que la personne soit volontaire. Elle appelle soit de sa propre initiative, soit après conseil d'une autre personne connaissant l'association. On voit ici qu'il est très important de travailler en réseau. Quand le téléphone sonne, on est en contact avec une personne qui fait état de ses difficultés. La première demande exprimée est généralement: comment faire, je suis coincé financièrement? Il s'agit d'écouter la demande, et de comprendre ce qu'il y a derrière cette demande financière exprimée. Souvent il y a une personne en souffrance, qui le dit plus ou moins mais qu'on ressent par les non-dits. Dans tous les cas il faut cerner au mieux les éléments sur lesquels il va falloir travailler: problèmes familiaux, négociation d'échéanciers, relations tendues avec une banque ou un fournisseur. L'éventail est très large.

On met ensuite en place une équipe d'accompagnement. Dans le Jura elle est composée d'une équipe de deux bénévoles, avec si possible au moins un agriculteur. Ce n'est pas le cas partout ailleurs dans le réseau solidarité paysans. Il n'y a pas de restriction de durée, cela peut durer plusieurs mois ou quelques semaines s'il n'y a qu'un petit problème technique. Pour certaines personnes c'est plusieurs années car il faut du temps pour que les gens évoluent et trouvent la voix dans laquelle ils se sentent bien. Pour qu'ils acceptent pour certains que leur avenir n'est pas dans l'agriculture, ou parce que ça leur fait du bien d'être appuyés. Nos compétences sont avant tout au niveau de l'écoute car les gens ont besoin de sentir qu'ils sont entourés. Ils se sentent souvent seuls.

Puis autant que nécessaire on passe le relais et travaille en coordination avec les autres acteurs, car seuls on ne peut pas tout faire. On travaille énormément sur le terrain avec les assistantes sociales de la MSA. On est amené à discuter avec les banques, les comptables, tous les intervenants qui sont en contacts avec les agriculteurs. Avec les créanciers il y a souvent des étalements de paiement allant jusqu'au redressement judiciaire. Aujourd'hui au sein de RESA on accompagne assez peu d'exploitants en redressement judiciaire, dans d'autres régions cela se fait beaucoup plus. C'est une procédure qui nécessite d'être expliquée et démystifiée car elle fait extrêmement peur. Pour que les gens sachent ce que ça représente et ce à quoi ils doivent s'attendre. Il est vraiment important que tous les acteurs aillent dans le même sens, qu'il n'y ait pas un technicien qui appuie sur l'augmentation de la production pendant que l'assistante sociale travaille sur la santé et le besoin de ralentir.

LA COLLABORATION DE TERRAIN ENTRE LE SERVICE SOCIAL DE LA MSA ET RESA

PAR REGINE MOULIN, ASSISTANTE SOCIALE A LA MSA

Je suis à la MSA comme assistante sociale depuis 27 ans et je suis très humble dans l'accompagnement que l'on peut donner aux personnes en difficulté car il est très spécifique. Ma position est délicate car pour les gens l'image de la MSA c'est en priorité l'image de la caisse qui leur réclame de l'argent. Souvent pour les agriculteurs en difficulté il y a un volet d'impayé. Le but est de se situer par rapport à cette institution, et de faire sa place dans une famille pour être vue autrement que comme le service cotisation ou le service contentieux. Le travail avec RESA est très important car nous sommes quatre assistantes sociales dans tout le département aussi, notre maillage du territoire sociale est très conséquent.



L'objectif est, avec RESA, d'accompagner la personne dans son cheminement pour qu'elle fasse ses choix. Si nous détectons des situations et n'avons pas la compétence de tout suivre, nous pouvons orienter vers d'autres organismes agricoles ou vers RESA. Mais nous ne prenons jamais le rendez-vous avec RESA pour la personne. Il faut souvent aller plusieurs fois dans la famille avant qu'ils le fassent. Après cette prise de contact, nos conventions permettent de rencontrer ensemble la famille pour avoir des temps d'échanges communs. Le but est de clarifier les missions de chacun. Pour moi c'est le service social et la santé, alors que RESA est présent au niveau de tout ce qui est démarches et suivi agricole. On se retrouve ensuite pour faire le point et poser un contrat d'accompagnement tripartite. Il est important qu'à un moment il puisse y avoir quelque chose de signé de la part des acteurs de l'accompagnement pour positionner les étapes et vérifier si elles sont passées. Ce travail nous permet de donner de la cohérence à nos suivis. Et pour l'agriculteur de retrouver un cadre et une sécurité. Pour ma part en ce moment j'ai des suivis réguliers avec 10 personnes en difficultés très importantes. Sur six ans j'ai pu voir 50% des gens suivis qui s'en sortent. Ils peuvent y laisser des plumes mais en retrouvent d'autres.

Maintenant on va essayer de reconnaître RESA dans les parcours de prise en charge des agriculteurs en difficulté qui sont dans le dispositif de RSA, en particulier le RSA SCOP, pour les personnes les plus en difficultés. Une convention est en cours de travail et de signature. Elle permet, en lien avec la chambre d'agriculture, de faire un diagnostic technique gratuit pour les personnes. Le coût est pris en charge dans le cadre des contrats d'accompagnement sociaux. RESA va être pour ces personnes, un des pendants de l'accompagnement. Nous voulons par ce biais reconnaître la qualité d'expert de RESA et que cela soit financièrement reconnu.

Pour conclure, le travail partagé avec RESA est indispensable en termes de maillage social du territoire, ils ont des compétences pour accompagner les gens au même titre que nous sur d'autres domaines.

QUELLES POSSIBILITES D'INTERVENTION POUR LES BANQUES ?

PAR MICHEL CHALUMEAU, RETRAITE RESPONSABLE POUR LE JURA DU MARCHE AGRICULTURE AU CREDIT AGRICOLE DE FRANCHE COMTE DURANT 9 ANS

J'interviens ici uniquement en tant que témoins par expérience puisque je ne suis plus salarié. Je suis à cheval entre la casquette du crédit agricole et du citoyen lambda.

Il est très difficile en tant que banquier de détecter les gens qui sont en difficulté financière. On peut avoir un compte bancaire tout à fait normal et



être en difficulté financière très importante envers différents fournisseurs, ou avoir un train de vie très en deçà de ce qu'il devrait être. A l'inverse, nous sommes les premiers alertés quand les choses débutent par le fonctionnement du compte. Parfois on le voit également au niveau de la comptabilité mais il n'y a pas toujours une comptabilité récente à disposition. Bien souvent ce sont les épouses qui nous alertent en premier des difficultés rencontrées sur l'exploitation.

La banque intervient dans le cadre du processus Agriculteurs en Difficultés, car elle ne peut pas à elle toute seule faire avancer les choses. La meilleure des solutions est d'organiser une table ronde. On ne peut pas dire à l'agriculteur « vous êtes en difficulté, vous devez contacter RESA » mais « peut-être que vous devriez contacter RESA, vous devriez trouver de l'aide ». Mais si le client n'est pas volontaire on ne peut rien faire. Il est très utile d'avoir recours à une table ronde avec le banquier, RESA, le comptable, parfois le contrôle laitier... Plusieurs professionnels peuvent ensemble cerner au mieux les problèmes Et ils peuvent être nombreux : humain, social, d'alcool, économique... et sont en général relativement liés. Aujourd'hui, hors du cadre agricole, en crédit immobilier, un tiers des crédits qui sont faits n'iront pas à terme à cause de problèmes humains. L'agriculteur est aussi concerné par ça.

Quand on parle d'agriculteur en difficulté, on parle toujours d'endettement. Pour moi il s'agit plutôt d'un trop petit revenu. Je suis volontairement provocateur car quand on parle d'agriculteur en difficulté c'est toujours la faute de l'endettement, du banquier. Quand on ne veut pas installer un jeune, on est un briseur de rêve et quand on l'installe est que ça va mal, on n'a pas fait notre boulot.

Il est indispensable que le client ne se sente pas délaissé par sa banque. Elle peut sembler être un tiroir caisse aux yeux des gens, mais sans elle rien n'est possible. Il faut ménager la chèvre et le chou, sous la forme de plans d'apurements, de procédures collectives... Il faut utiliser ces outils car ils permettent d'allonger la dette, de trouver un terrain d'entente et de faciliter les choses. Humainement parlant, l'agriculteur peut ne pas trouver ça valorisant, car il ne peut pas tout faire comme bon lui semble. Il est très utile dans tous les cas de parler, de s'ouvrir et de discuter. Être en difficulté n'est pas une maladie honteuse, on n'en est pas forcément directement responsable. Les agriculteurs ne sont pas les seuls à connaître des difficultés. Il faut l'admettre et ne pas faire l'autruche.

ECHANGES AVEC LA SALLE

- *Colette Angonnet, accompagnatrice à RESA 39.* Les bénévoles reçoivent aussi une grande richesse en accompagnant. Même si c'est difficile, que ça demande beaucoup d'humilité et de temps ; on devient plus attentif aux autres. Pour moi, cela donne du sens et permet de relativiser pas mal de choses. On a dit au départ qu'on s'en sort pas tout seul, mais même quand il semble que tout va bien, qu'on est en relative bonne santé, qu'on a de quoi vivre normalement, accompagner et être solidaire de tous ceux qui ont des difficultés aujourd'hui est une grande chance.

- *René Besson, accompagnateur à RESA 39.* Ce qui me fait peur chez les jeunes qu'on installe, c'est la surcharge de travail. Aujourd'hui on trouve de plus en plus de jeunes qui n'ont plus le temps de s'arrêter, même en association. A un moment ça va exploser.

=> *Jean Pascal Buronfosse, formateur au CFA et vigneron.* J'entends bien ces questions de surcharge de travail, mais je vais être un peu dur avec ces jeunes. Celui qui s'installe est comme celui qui est en difficulté, il doit se prendre en charge. S'il se retrouve en difficulté face au travail, c'est qu'il n'a pas assez réfléchi et qu'il n'est pas mur pour ça. Les jeunes qui s'installent à 22 ans, qui foncent dans le tas en se disant « de toute façon on va le faire », ne sont pas prêts. En agriculture on continue à installer des très jeunes sans réflexion, sans voyages autour, sans avoir pris le temps de connaître d'autres milieux. S'ils avaient réfléchi avant leur installation à ce qu'ils allaient faire et à ce qu'ils veulent comme agriculture, ils ne seraient pas dans cette situation. Je suis conjoint collaborateur, et pour notre part, on s'est retrouvé avec certaines difficultés

économiques, mais cela est normal lorsque l'on s'installe. Par contre, on a par exemple toujours fait la démarche de partir en vacance avec nos enfants. On avait pris ce type de choses en considération. Des jeunes qui s'installent doivent avoir conscience que c'est aussi leur responsabilité.

- *Jean pierre jacquier.* J'ai participé en 89-90 à la réflexion pour la création de SOS agriculteurs en difficulté. Depuis nous suivons cette structure car nous avons besoin de leurs conseils. Je suis passé par une procédure de redressement judiciaire, on me demandait 3 millions de franc. Le tribunal a été clément en jugeant que je ne devais rembourser que 160 000 francs. Mon redressement est terminé depuis l'an dernier. Les banques ont été les seuls acteurs de mes créanciers qui n'ont pas joués le jeu. Mon épouse n'était pas directement concernée car nous avons une exploitation individuelle et une EARL. Pourtant les comptes de mon épouse ont été fermés. Le crédit agricole n'a ensuite jamais accepté que je fasse des crédits à moyen ou long terme. Donc encore actuellement je travaille avec de l'argent à 20%. Nous arrivons à rembourser ce crédit renouvelable, mais il faut absolument que ces pratiques changent.

=> *Amélie Joseph, animatrice à RESA.* Sans minimiser l'importance de votre expérience, nous avons d'autres expériences beaucoup plus réussies ; et des collaborations avec les banques qui ont fonctionné dans des redressements judiciaires permettant de sauver des situations.

- *Serge Outrey, président de la commission Agriculture et Forêt au Conseil Général.* Je voudrais saluer le travail que vous faites, car c'est du bénévolat au service des gens qui sont en difficulté. Les problèmes économiques, de santé, sociaux, peuvent être liés. Dans ce cas souvent l'agriculteur regarde le bout de ses chaussures. Les seules personnes qui arrivent à faire relever ce regard pour discuter c'est vous qui le faites. Car si on envoie un technicien pour dire ce qu'il faut faire, il va être rejeté. Même si la situation est difficile aujourd'hui, j'ai beaucoup d'espoir avec les jeunes car ils portent un regard neuf. La moitié de ceux s'installent dans le Jura, le font or cadre familial. Ce qui montre que l'agriculture n'est pas morte. Il faut aussi garder une dimension humaine à l'exploitation et adaptée matériellement. Il faut aider les gens en difficulté, mais aussi préserver nos campagnes car sinon on aura un désert.

=> *Marie-Andrée Besson.* Oui, les paysans qui veulent rester paysans doivent pouvoir le rester quoi qu'il en coûte et quoi qu'il en soit. Parce que si tout le monde part nous aurons bientôt des campagnes qui seront des déserts. Nous devons trouver les moyens pour qu'ils puissent réaliser ce qu'ils peuvent réaliser.

- *Brigitte Monnet, élue au conseil régional.* J'ai appris beaucoup de choses à cette table ronde. Les bénévoles ont développé beaucoup de compétences, c'est un travail de longue haleine. La région n'intervient pas directement mais à travers les commissions régionales d'installation, et en soutenant les services de remplacement car il est effectivement essentiel de pouvoir prendre des vacances. Pour revenir à la réflexion centrale : et l'Homme dans tout ça ? Il y a un système économique, financier, qui fait que dans bien des domaines on a l'impression que l'Homme n'est pas la préoccupation majeure. Il est absolument nécessaire que nos sociétés se reprennent et remettent les vraies valeurs là où elles sont. Et l'homme, la femme, sont à ménager car c'est eux qui ont la place centrale dans notre société.

LES PERSONNES ACCOMPAGNEES TEMOIGNENT DE LEUR EXPERIENCE

CLAUDE VUILLIOD

J'ai une ferme caprine à Monfleur et j'interviens en tant qu'accompagnée pendant un temps. En 95, je me suis installée en couple, avec 15 vaches laitières en lait à comté, et une trentaine de chèvres avec transformation fromagère et vente directe. Comme beaucoup, nous avons connu une séparation. Dans le milieu agricole, tout est tellement lié : le côté privé, famille et le côté travail... Cette séparation a eu des conséquences sur l'exploitation. Deux ans après, en 2007 seulement j'appelle une assistante sociale, Régine, pour une aide pour les vacances de mon fils. En discutant, elle se rend compte qu'il y avait autre chose qu'un petit manque d'argent pour les vacances du fils et que ce n'était pas forcément ce qu'il y avait de plus grave.

Elle me parle de RESA. Le plus difficile a été pour moi le premier pas. Téléphoner à une inconnue et oser lui dire : « j'ai des difficultés ». Ma fierté en a pris un grand coup ! Car on pense aux voisins, à l'entourage, la famille, aux autres paysans à l'affut des terres... Mon bateau part à la dérive et tout le monde va le savoir. Ça c'était terrible, j'en étais malade.

Peu à peu, un accompagnement tripartite s'est mis en place, dans un climat où la communication avec mon ex était pratiquement inexistante. Je voudrais souligner l'importance de l'action collective des trois organismes qui m'ont accompagnée et qui a été indispensable : RESA avec un homme et une femme, une assistante sociale de la MSA et le CEGAR centre de gestion. Cela a permis de tout poser à plat, dans tous les domaines et à tous les niveaux : professionnel, privé et personnel. Le côté humain était vraiment important. Et avec toutes ces personnes, si l'une se sent trop touchée par notre cas, émotionnellement parlant, une autre va prendre le relais. C'est important.

Lorsque Régine m'a proposé de mettre en place un RMI, c'était pour moi une telle dégringolade que j'ai pleuré, je n'en voulais pas. Elle m'a expliqué que c'était un outil à utiliser pour aller dans une autre direction, que rien n'était définitif. J'ai pu voir les choses sous un autre angle. J'avoue ne pas avoir bien vécue certaines réunions. Ce qu'on me disait ne me faisait pas toujours plaisir. C'est l'œil extérieur qui parle et il est dérangeant. On nous oblige à dire ce que l'on voudrait, mais on n'en sait plus rien ! On est au fond du gouffre, plus rien ne va ! Puis, petit à petit, un cadre sécurisant se pose. On sent que l'on est plus tout seul, on remet des choses en mouvement. Le peu qu'on fait, c'est un petit peu et c'est beaucoup... Et on repart.

Voici ce que me permet l'accompagnement. C'est comme si l'on se retrouvait dans un hall d'entrée, tout seul, avec plein d'escaliers tout autour de nous. Il faut en choisir un, l'explorer, partir d'un côté ou de l'autre. Il y en a qui ont des pentes plus ou moins raides, d'autres qui sont plus ou moins longs, plus ou moins colorés, plus ou moins attirants. Certains sont très sombres. Mais il faut en choisir un de toute façon. Il faut mettre le pied sur une première marche. A ce moment-là, c'est nous-mêmes et nous seul qui le décidons. Ça nous oblige à réfléchir : rester dans le milieu agricole ou en sortir ? C'est dur à vivre.

Nous avons mis notre ferme en vente, et en rédigeant les annonces de vente, je ne réalisais pas que c'était la mienne ! Lorsque j'en ai pris conscience, je me suis rendue compte que je ne désirais pas aller au bout de la vente : je ne voulais pas laisser visiter les gens qui sont venus pour un éventuel achat. Alors petit à petit je me suis posée deux questions : est-ce que j'aime mon travail ? Est-ce que j'aime mon lieu de vie ? Les deux réponses ont été oui. Alors j'ai pris ma décision. Et si je ne pouvais pas mesurer la charge de travail que j'allais avoir en 95, avant mon installation, en 2009 quand j'ai dit « je reprends la ferme toute seule », je savais ce qui m'attendait !

Etre paysans c'est bien plus qu'un travail, c'est un mode de vie. A travers ce mode de vie, à travers ce travail, on défend des valeurs. Je me suis dit que si j'avais fait le bon choix, les choses se mettraient en place petit à petit. Et c'est ce qui se passe. Ce n'est donc que du bonheur !

Je tenais à témoigner aujourd'hui de la patience, du respect, de l'écoute, dont toutes ces personnes ont pu faire preuve. Du temps qu'elles ont donné. On m'a demandé à l'époque, de témoigner, de faire un article. Je n'ai pas répondu à cet appel car je n'étais pas prête. Il faut du recul, on ne peut pas témoigner tout de suite. Aujourd'hui, je remonte les marches unes à unes, mais le pied que je pose est placé là où il faut, je pense. On verra pour la suite.

Et puis on reprend, on remet la tête dans le guidon et on ne donne plus de nouvelles à nos bienfaiteurs. Mais de temps en temps, il y en a un qui appelle et qui demande « comment ça va »? Donc on se dit, mince, je les ai oubliés mais je n'ai plus le temps. On sent qu'ils sont encore là, à nous demander si nous avons besoin d'aide. Effectivement, on pourrait dire oui, car on se sent tellement plus fort lorsque l'on est soutenu ainsi, que l'on n'aurait pas envie que ça s'arrête ! Mais nous ne sommes pas les seuls en difficulté, et je pense nécessaire de conscientiser rapidement qu'il ne faut pas abuser de l'utilisation d'une béquille lorsqu'on est en mesure de marcher sans elle. Il faut laisser ces personnes le plus disponible possible pour les autres, pour ceux qui arrivent dans ce hall d'entrée avec tous ces escaliers autour d'eux. Pour ceux qui ont une direction à choisir, et oser mettre le pied sur la première marche ; même si elle fait mal... C'est à ce moment-là que la présence de tous ces organismes est la plus nécessaire : RESA, la MSA, le CEGAR. Il faut des gens qui soient à leur place.

Je voudrais vous dire l'importance de laisser du temps au temps : les choses ont besoin de mûrir ; que l'on en sort grandit : c'est une victoire sur soi-même. Mais pour ça, il est important de ne pas laisser la situation s'encrouter, moisir, ou se décomposer.

Je voudrais dire à Monsieur Buronfosse, qui dit qu'un jeune qui s'installe et qui a des ennuis, c'est un peu de sa faute car il n'a pas assez mesuré l'installation : rien ne remplace le travail de terrain. A mon avis, tout ne se mesure pas sur le papier, c'est impossible. Il est obligatoire qu'il y ait des gens qui se plantent, et ce sera sur le terrain. Ce ne sera jamais dans les bureaux, ce ne sera jamais à l'école, mais sur le terrain oui, il y aura des échecs.

Pour finir, je voudrais lancer un grand merci à tous ceux qui m'ont accompagnée, à tous ceux qu'on ne voit pas et qui agissent pour nous. Tout n'est pas résolu, il reste encore, du travail, mais quand même moi, je me battrais jusqu'au bout ! La vie peut-être si belle, pas vrai ?

CORINE BRUGNO,

Je suis paysanne à Le Deschaux. Je suis un peu comme ma collègue, c'est vrai que dès qu'on parle de ce sujet-là, ça coince au niveau de l'estomac. Nous, nos soucis, on les a eus au tribunal. Mon mari s'est installé hors cadre familial, donc ce n'est pas facile. Il faut vraiment installer les gens hors cadre familial mais il faut savoir où on les installe et sur quelles fermes. C'est vrai que ce n'est pas sur les bancs de l'école qu'on va résoudre les problèmes, c'est sur le terrain. Même si c'est réfléchi on n'est pas à l'abri d'un malentendu avec un propriétaire et ça a été mon cas.

On s'est installé en 98 hors cadre familial sur une exploitation laitière avec un peu de vache allaitante. On livrait le lait chez Danone, on n'était pas à Comté. Notre propriétaire nous louait le foncier et les bâtiments. On avait acheté le cheptel et le matériel. Il y avait quand même déjà un gros chiffre. Deux ans après: l'hécatombe. Notre propriétaire nous met au tribunal pour mauvais entretien des parcelles. Sur le coup on a un peu rigolé. On s'est dit : mauvais entretien des parcelles, oui on a des chardons puis alors, c'est normal ! Donc on a laissé un peu coulé. Mais le tribunal n'est pas facile à vivre. Il faut payer les avocats, on les paye cash, il y a pas de discussion, on reçoit la facture et on les paye. Donc deux ans,

trois ans, quatre ans, là qu'est-ce qu'on fait? Les fournisseurs, vous ne pouvez plus les payer, la MSA, on commençait à tirer la langue. On avait quand même des fournisseurs qui nous faisaient confiance, car ils savaient qu'on bossait. Mais ce n'était pas l'idéal. La banque nous a suivis quand même, car ils savaient qu'on était sérieux. Moi je n'étais pas du monde agricole, mes parents étaient boulangers, ils connaissaient mes parents, ils savaient qu'on était des bosseurs, ils avaient confiance, heureusement.

Donc j'ai connu, par l'intermédiaire de la confédération paysanne, des amis. Parce que j'appelle ça des amis. Et j'ai appris qu'il y avait RESA. Pascal mon mari, ne voulais pas : pourquoi faire la démarche ? On va se démerder tout seul ! Je me suis dit non, j'appelle, on verra, ils ne peuvent peut-être rien faire. Mon gros souci c'était le tribunal, ce n'est pas parce qu'on n'avait pas de boulot, mais il fallait payer l'avocat. Et ça durait. Qu'est ce qu'on fait ? On peut être expulsé de 35 ha et des bâtiments du jour au lendemain avec nos vaches. Qu'est-ce qu'on fait? Et ça c'est produit, on a été expulsé, du jour au lendemain. Il a fallut qu'on construise des bâtiments. Mais RESA était là. Deux amis qui nous ont suivis.

Et on a continué. Ils ont tout mis sur la table et on s'est dit qu'est ce qu'ont fait? On arrête? J'avais deux gamins, de 12 ans et 16 ans. Ils étaient en révolution contre ça. Ils trouvaient cette histoire injuste. Le grand voulait être paysan. Mon pauvre gamin, tu veux être paysan dans nos conditions de travail ? Au niveau de la famille on a toujours été soudé. Nos gamins nous ont toujours soutenus, ils ont bossés avec nous, et le couple n'a jamais ressenti quoi que ce soit, heureusement. Mais c'était la guerre. Et RESA m'a dit il faut réfléchir, on fait autrement, vous êtes expulsés d'accord mais on fait autrement. Donc on a reconstruit notre ferme. Maintenant on n'a plus de lait. Quand j'ai dit à René on arrête le lait, il me dit ouhaou. C'est vrai qu'ici, si on arrête le lait, qu'est-ce que l'on allait faire ? Je lui ai dit écoute : il n'y a que la vente directe qui va nous sauver. Parce que moi je suis fille de commerçant, si j'y arrive pas c'est que ça va pas. Donc on s'est lancé, ils nous ont suivis.

Aujourd'hui je ne dis pas que l'exploitation roule sur l'or, mais je suis quand même partie huit jours en vacances. Et je suis contente d'être partie huit jours en vacances. Mon mari a pris un boulot à l'extérieur, parce qu'on avait une maison à payer. Maintenant elle est finie de payer. Donc un jour j'espère qu'il va revenir complètement à la ferme. Mais si je n'avais pas eu RESA, les gens de RESA, l'exploitation ne serait plus là. Et ce serait encore une exploitation qui meurt. Soutenir ce réseau est une des choses qui est ma priorité. Je ne peux pas faire d'accompagnement parce que je ne me sens pas encore prête pour le faire, mais si je sens un collègue qui sont dans le besoin ou qui sont à la dérive, je lui conseille, je dis téléphone tu ne risques rien. Le jour où vous connaissez quelqu'un dites-leur. Et puis après ça se fera tout seul.

ALAIN MICHEL,

Moi je suis déjà dans l'association. J'avais téléphoné en 1993 après avoir lu un article dans le journal. Je me suis installé en 1982 en reprise familiale. Une petite structure. Tout était bien calé sur le papier, j'avais un plan de développement à ce moment là, qui m'octroyait 160 000 L de lait au bout de six mois. Mais en 1993 avec la séparation des quotas, j'ai repris la référence de mon père qui était de 80 000 L de lait. Les prêts au crédit agricole étaient déjà signés, tout était engagé. Dès la première année je me suis rendu compte que les difficultés arrivaient. Pour reprendre le témoignage de ma collègue, le regard des autres, le jugement des parents, des voisins, de la famille.

Je me suis tu jusqu'en 1993, puis j'ai fait le pas d'appeler l'association. J'ai rencontré des personnes respectables qui m'ont aidé, qui m'ont épaulé. C'est vrai que si on remonte en 93, 15 ans en arrière, il y a des choses qui ont été faites dans l'urgence et qui ne m'ont pas forcément fait plaisir sur le moment. Mais je l'ai accepté, et ça m'a permis de m'en sortir. Aujourd'hui j'ai arrêté l'exploitation par choix il y a un an. C'est vrai que j'aurais envie de faire le procès de quelques organismes et de quelques personnes qui sont là. On veut mettre les agriculteurs dans un système coopératif, le crédit agricole est un crédit coopératif. Avec Interval je suis arrivé à un montant de dette plus important que le capital de la ferme. Au

crédit agricole c'est à peu près la même chose. Heureusement, j'ai eu le bon sens de les rembourser. Et malheureusement c'est à eux qu'il faut rembourser en premier. Moi j'ai eu à faire à un marchand de farine privé, qui m'a soutenu toute ma vie, j'ai le respect de la personne on peut dire. Ils m'ont rendu service étant client pendant les 30 ans que j'ai été agriculteur. Et c'est eux qui ont fait la banque.

Merci à l'association, que j'essaie de rejoindre. J'apporte un peu de mon vécu, de mon passé aux agriculteurs dans le besoin. Mais je suis salarié et je n'ai plus forcément le temps de prendre des disponibilités pour rendre service aux autres.

MARTIN JACQUES

J'ai été en difficulté en 1974. A la suite d'une hernie discale j'ai dû être opéré en 76. Ce n'était pas marrant du tout. C'est mon beau-frère qui a dû donner l'alerte. Il a contacté l'association SOS agriculteurs en difficulté et me l'a fait connaître. Des tas d'actions qui se sont mises en place pour essayer de sortir de l'ornière. Il y a eu des prêts sans intérêts, il y a eu aussi des journées de bénévoles qui sont venus nous aider. Franchement j'étais content de trouver une aide comme ça, car je n'étais pas conscient de la situation dans laquelle je vivais. Les lettres arrivaient, les huissiers arrivaient, et je ne réagissais pas. Alors s'est le beau-frère qui a tout mis en route. Un nombre incroyable de personnes se sont mobilisées. Heureusement qu'il y a eu cet élan de solidarité car je n'arrivais pas à réaliser que j'étais dans la panasse à ce point-là. A ce moment-là, il y a aussi eu de l'aide des syndicalistes de la CFDT à dôle. Ils ont décidé en réunion de venir m'aider à faire les foins. Ça s'était vraiment super, j'ai vraiment apprécié. C'était beau et ça fait chaud au cœur. Finalement on s'en est sorti grâce à tout le monde, à cet élan. Ils m'ont redonné de la dignité et ça c'est important.

LES OUTILS DU RESEAU NATIONAL POUR SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT

PAR GERARD FIQUET, PRESIDENT DU RESEAU SOLIDARITE PAYSANS, RETRAITE PAYSAN ET SALARIE DU CONTROLE LAITIER



Le réseau Solidarité Paysans est constitué de 33 associations couvrant 50 départements. Près de 950 bénévoles, majoritairement agriculteurs mais pas uniquement, et 73 salariés s'engagent pour accompagner 2500 familles chaque année.

La tête de réseau, Solidarité Paysans nationale, est l'émanation des associations locales. Elle n'intervient pas directement auprès des familles en difficulté mais est le creuset de la cohésion et de la construction des valeurs du mouvement et un outil au service des structures locales. Sa mission consiste donc à leur apporter informations et moyens de développement et à harmoniser, valoriser et relayer l'action du réseau pour la défense collective

des agriculteurs en difficulté.

Si beaucoup d'entre nous sommes agriculteurs et connaissons le métier, si quelques-uns ont eux-mêmes fait l'expérience des difficultés sur leur exploitation... on ne se décrète pas accompagnateur, on le devient. Le travail d'accompagnement est exigeant et compliqué, il requiert formation, compétence et moyens d'action.

Pour assurer la cohésion de l'action sur le territoire et permettre le démarrage de nouvelles équipes ou de nouveaux bénévoles, Solidarité Paysans met à disposition des équipes locales des outils pédagogiques fruits de l'expérience des associations expérimentées. En s'inspirant par exemple de l'initiative de RESA 39 pour ses bénévoles, l'échelon national a créé un guide méthodologique pour comprendre la posture de l'accompagnement, appréhender les principaux dispositifs accessibles aux agriculteurs en difficulté, analyser la situation économique de l'exploitation, se repérer dans les dédales de la justice, etc.

Pour soutenir la pertinence des associations locales, la structure nationale assure également la veille législative et juridique sur les questions concernant les agriculteurs en difficulté. Elle propose des formations, et organise la mobilisation des compétences internes au service de tous. A titre d'exemple en juillet dernier Solidarité Paysans a proposé à ses membres une formation juridique sur la protection et l'organisation du patrimoine des agriculteurs. Cette session a été préparée par cinq juristes du réseau venant de Bretagne, de Provence, du Nord et de Haute-Garonne. Un autre exemple est la mise en place de mailing-list thématiques permettant aux accompagnateurs de poser au réseau les questions que posent une situation particulière chacun pouvant répondre selon ses compétences et expériences.

Sur le terrain nous aidons les agriculteurs en difficulté à rompre leur isolement, nous essayons au niveau national de faire de même avec chacune des associations. La mise en commun de pratiques et d'acquis, les échanges transversaux entre associations du réseau, l'organisation d'une réflexion et d'une analyse collective (Commission de travail sur les questions juridiques ou des droits sociaux, Université d'été, etc.) permettent de sortir la tête du guidon, de repérer l'émergence de nouvelles problématiques et finalement donnent sens à l'action quotidienne et concourent à sa qualité.

Le travail du réseau sur les problématiques psychosociales et leurs conséquences est éclairant à cet égard.

La situation des agriculteurs accompagnés est de plus en plus complexe mêlant des problématiques d'ordre personnel, familial, patrimonial, économique, juridique, fiscal, social... auxquels s'ajoutent parfois une grande souffrance morale.

Si les relations humaines qui se nouent par l'accompagnement sont source de richesses, Solidarité Paysans observe aussi que les situations font vivre à chacun des accompagnants des émotions intenses parfois difficiles à gérer et à comprendre sans se laisser envahir. Comment trouver alors le juste positionnement et comprendre ce qui est en jeu dans la relation d'aide ?

Ce questionnement a conduit Solidarité Paysans à mener une étude approfondie avec le soutien du ministère de l'agriculture dans cinq associations départementales ou régionales du réseau, dont RESA 39. Aujourd'hui, nous travaillons à la mise en œuvre d'une des préconisations de cette étude : la généralisation au sein du mouvement de la supervision d'équipe avec un tiers professionnel.

C'est par l'information, la formation des personnes, la confrontation des pratiques et l'analyse collective que le réseau Solidarité Paysans a progressivement construit son approche globale de la personne et des difficultés et formalisé l'éthique de l'accompagnement. Aujourd'hui ces méthodes lui permettent de prendre en compte de nouveaux besoins.

L'échelon national ne peut jouer son rôle d'aiguillon et de « valorisateur » que parce que des associations membres s'investissent pleinement dans la vie du réseau. Que serait l'action nationale si par exemple, RESA 39 ne participait pas aux formations nationales, ne contribuait pas à l'organisation des Universités d'été ou ne participait pas au Conseil d'administration national ?

VERS UN SYSTEME AGRICOLE, UNE SOCIETE PLUS SOLIDAIRE

DES CHIFFRES, DES SITUATIONS, DES EXPLOITATIONS ET DES HOMMES

PAR GUY FOREST, AGRICULTEUR RETRAITE ET VICE PRESIDENT DE RESA



Rappelons quelques chiffres qui conduisent aux difficultés et qui sont le reflet de la situation agricole. Sur la période 1991- 2011, le département du Jura n'échappe pas à la tendance nationale de baisse du nombre d'exploitations. Les chiffres tout récents du recensement agricole font état d'une diminution de 26% du nombre d'exploitations en France, sur 10 ans.

Dans le Jura il y avait en 1988 5869 exploitations agricoles contre 3 220 (dont 1874 exploitations professionnelles) en 2007. Six cents emplois agricoles ont disparus dans le département ces sept dernières années, rejoignant les 8000 demandeurs d'emplois. Conséquence de cette évolution, la surface moyenne des exploitations a plus que doublée depuis 1979,

passant de 29 à 67.2 ha. Mais les exploitations qui restent ne s'en portent pas mieux pour autant. Cette année, 191 chefs d'exploitation et conjoints collaborateurs ont fait une demande de RSA dans le Jura.

Le modèle de développement de l'agriculture française défini par les lois d'orientation de 1960-1962, modèle qui a été largement repris par la PAC a été et reste basé sur une amélioration technique, une hausse des rendements et une forte spécialisation des exploitations. Les réformes successives de la PAC ont poursuivi le processus :

- En 1992, la réforme de la PAC engage l'union européenne dans le démantèlement des outils de la première PAC pour ouvrir ses frontières aux conditions du marché mondial.

- La réforme de 2003 introduit deux nouveautés : le découplage et la conditionnalité des aides.

- La réforme en préparation pour 2013 se profile sur fond de crise généralisée et mondiale.

Les dérives de la finance, les crises sanitaires ou économiques vont nous obliger à changer radicalement de mode de production et de consommation, certes, mais il est crucial d'établir un bilan social de la PAC capable d'orienter vers des mesures novatrices. Le vrai scandale c'est que l'Europe ne se dote pas de véritables politiques sociales et ne se donne pas les moyens pour les mettre en œuvre.

Depuis une vingtaine d'années, des modifications profondes sont intervenues dans le secteur agricole, modifications qui ne sont pas sans conséquences pour les agriculteurs :

- L'adaptation à un contexte économique fluctuant a exigé des prises de risque accrues, aggravées par la baisse des prix.

- L'agriculteur a progressivement perdu la maîtrise de son exploitation : les choix dans la conduite de l'exploitation sont de plus en plus imposés par les experts et les conditions du marché libéral.

La technicité imposée a fragilisé nombre d'exploitations.

- L'augmentation de la charge du travail administratif et sa complexité génère le découragement et parfois même l'abandon de toutes ces démarches, ce qui conduit à la marginalisation de certains agriculteurs.

- La vision qu'ont les agriculteurs de leur métier a subi une profonde mutation. Pendant longtemps, beaucoup de paysans, héritiers de plusieurs générations de paysans étaient soucieux de pérenniser un patrimoine familial. D'autres concrétisaient un projet de vie choisi basé sur l'idée d'autonomie, de responsabilité, d'une certaine fierté à participer à nourrir les autres.

Or, dans le modèle de développement engagé, l'autonomie devient très relative quand les emprunts contractés rendent l'agriculteur dépendant de la banque, quand on est dépendant des évolutions et des fluctuations des marchés et des exigences de la PAC.

Sans oublier les conséquences économiques, sociales ou de santé qui s'enchaînent: l'endettement, le stress, la déprime, les troubles de santé l'isolement, le désengagement des femmes dans les contraintes de l'exploitation et ses conséquences pour les couples, les familles. Il arrive que des femmes soient obligées de trouver un travail hors de l'exploitation pour subvenir aux besoins familiaux.

Dans ce paysage en constante évolution depuis 20 ans, certains tiennent le cap, s'adaptant à la complexité du système, à la nécessaire compétitivité. D'autres s'accrochent à limiter les effets dévastateurs d'un développement qu'ils souhaitent maîtriser. Et d'autres enfin, consciemment ou non ont refusé de se laisser emporter par la vague du progrès. Un certain nombre d'entre eux ont déjà disparus. Les chiffres précédents en témoignent.

Quoi qu'il en soit, des difficultés peuvent surgir dans l'une ou l'autre de ces catégories. Il n'existe pas qu'une cause de difficulté, ni même une seule sorte de difficulté. Plusieurs facteurs (économiques, techniques, humains.....) en interaction, peuvent être à l'origine de la fragilisation des hommes et des exploitations. Fragilisation qui se traduit en termes financiers, relationnels, de santé et parfois de logement. Sans reprendre l'ensemble des difficultés auxquelles sont confrontés les agriculteurs, nous pouvons souligner quelques traits caractéristiques :

- Les situations sont de plus en plus complexes mêlant des problématiques d'ordre personnel, familial, patrimonial, économique, juridique, fiscal, social.
- Un revenu faible, voir même parfois inexistant, qui s'accompagne parfois d'un endettement important.

Beaucoup d'agriculteurs en difficulté sacrifient leur vie de famille à leur exploitation.

- Des fragilités latentes, dans un contexte de prix agricoles non rémunérateurs et de crises sectorielles qui se transforment en difficultés au premier évènement (la sécheresse de cette année est un exemple).

Outre les difficultés spécifiques à l'agriculture, l'agriculteur en situation difficile est soumis, comme toute autre catégorie socio-professionnelle aux problèmes touchant la santé, ainsi qu'à l'isolement et la rupture avec l'environnement social et professionnel: ce qui accroît les risques des « accidents de la vie » tel que le divorce.

LES ACTIONS DE DEFENSE COLLECTIVE DU RESEAU NATIONAL

PAR GERARD FIQUET

Au-delà de l'accompagnement individuel des personnes, chaque association de Solidarité Paysans cherche à inscrire son action dans une dimension collective. Trois axes prévalent en la matière :

En premier lieu, les agriculteurs en difficulté accompagnés par l'association sont invités à témoigner de leur expérience et du chemin parcouru. Ils sont aussi, s'ils le souhaitent, invités à devenir bénévoles à leur tour lorsque leur situation professionnelle et personnelle est améliorée. Je ne m'étendrais pas sur cette question mais c'est là, avec la solidarité, un des éléments essentiels de la reconnaissance de nos associations par les agriculteurs en difficulté eux-mêmes : une association, leur association qui organise leur propre défense.

En second lieu, l'association contribue, à partir d'une réflexion et d'une analyse collective des situations accompagnées, à la production de droits communs et à l'évolution du Droit. Cet axe prend toute sa résonance au niveau national. La confrontation permanente permet en effet à Solidarité Paysans national d'intervenir en relais auprès des instances nationales compétentes pour créer ou améliorer les dispositifs réglementaires ou législatifs concernant les agriculteurs en difficultés. Trois exemples permettent d'éclairer cet aspect du travail du réseau national :

- La contribution de Solidarité Paysans dans le cadre de la réforme du code du Commerce qui régit les procédures collectives, dont les procédures agricoles ou encore celle du RSA. Les interventions de Solidarité Paysans auprès du ministère de la Justice puis des parlementaires en 2005 par exemple ont permis de préserver certaines spécificités agricoles, de protéger les cautions et les coobligés personnes physiques dans le cadre des plans de sauvegarde, de mettre en œuvre des dispositions plus favorables pour clore les procédures, de maintenir les contrats d'assurance en cas de redressement judiciaire, etc.

- Le deuxième exemple est le travail mené avec nos partenaires allemands et belges auprès des parlementaires européens pour dresser le constat social de la PAC et améliorer la prévention des difficultés. Suite à l'intervention de notre réseau au niveau européen le Parlement vient d'inscrire au budget, il y a 15 jours, un projet pilote visant la constitution d'un réseau européen de « Solidarité et prévention des difficultés pour l'agriculture familiale européenne » et la diffusion d'outils d'accompagnement. Si nous avons la chance en France d'être organisé et de disposer d'associations expérimentées, il n'en est pas de même dans les pays ayant récemment intégré l'Union. Notre agriculture, ses difficultés sont le résultat de 50 ans de réformes et de politique agricole... cette évolution sera beaucoup plus rapide pour eux.

- Le troisième exemple est à venir. La dernière crise, exceptionnelle, a donné lieu à un Plan de soutien exceptionnel. Aucun agriculteur ne devait rester sur le bas côté... mais dans les faits nombre d'agriculteurs accompagnés par les associations en ont été exclus. Et ceci parce que la réglementation européenne interdit le soutien financier des entreprises en difficulté pour ne pas fausser la libre concurrence. En France, selon l'Europe une entreprise est en difficulté dès lors qu'elle bénéficie d'une procédure collective (plan de sauvegarde, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire) mais l'Europe ne définit pas à partir de quand une entreprise n'est plus en difficulté, est « in boni ». Solidarité Paysans a récemment proposé au ministère de l'agriculture de travailler avec lui sur les critères permettant d'affirmer qu'une entreprise est in boni et prétendre ainsi aux aides publiques.

Le troisième axe de la défense collective consiste à favoriser le partenariat pour l'émergence d'une dynamique autour des questions de l'exclusion et de la précarité en milieu rural et agricole. Dès lors qu'une demande locale s'exprime, Solidarité Paysans organise, avec l'appui des associations expérimentées, la solidarité pour qu'une nouvelle équipe se constitue et se forme à l'accompagnement. Des ruraux solidaires, issus du CMR ou des diverses OPA font synergie au service des plus fragiles.

S'inscrivant dans une démarche de lutte contre les exclusions, Solidarité Paysans rejoint aussi d'autres acteurs intervenants auprès de personnes en difficultés. Nous avons des choses à apprendre de leurs luttes mais il est important aussi de faire part de notre expérience et de partager les expériences qui permettent au plus fragile d'entre nous de résister, de retrouver de la dignité. C'est une des raisons qui motive Solidarité Paysans au sein de la plateforme associative « Pour une fraternité en actes » qui mène un travail de fond auprès des élus pour l'inscription dans le code civil de l'entraide, qui n'est légale à ce jour qu'en agriculture.

Un autre exemple de partenariat pour la défense collective des agriculteurs est l'expérience pour la prise en compte des problématiques psychosociales menée par Solidarité Paysans dans les Bouches du Rhône. Ce travail partenarial a été mis en place avec le service social et le service santé au travail de la MSA 13. Il est issu d'un constat commun: la souffrance au travail des agriculteurs est une problématique récurrente et constitue de plus en plus une entrave à leur travail et aux possibilités de redressement des exploitations. Plusieurs réunions préparatoires ont permis d'affiner ce constat. D'une façon générale, les problèmes sociaux prennent le pas sur les problèmes économiques et juridiques. Les situations en agriculture sont extrêmement complexes : elles constituent un écheveau touchant tant au champ du professionnel que du privé, de l'individu que de la famille, de l'intergénérationnel que de la personne, de l'économique que de l'affectif... La difficulté économique n'est plus taboue, mais la reconnaissance de la souffrance au travail des agriculteurs et de ses incidences est très difficile. Le retrait des assistantes

sociales du dispositif RSA (repris par les assistantes sociales du Conseil général) s'est accompagné d'une perte d'information sur la situation des non salariés agricole en précarité et de lien.

Basé sur ces constats, différentes actions ont été mises en place. La MSA a publié des articles de presse précisant les causes et les effets de la souffrance au travail sous l'angle médical, accompagnés d'un ou deux témoignages d'adhérents de Solidarité Paysans. Un questionnaire à destination a été élaboré pour leur permettre de mettre des mots sur ce qu'ils vivent dans leur travail et qui envahit leur vie privée et appréhender ainsi l'impact sur leur santé. Des journées médico-socio-professionnelles ont été organisées au siège de Solidarité Paysans avec deux médecins du travail, deux assistantes sociales de la MSA et des accompagnateurs de Solidarité Paysans.

Plusieurs temps ponctuaient ces journées : un temps d'accueil des personnes et de présentation de la journée, un entretien médical individuel, un temps d'information avec Solidarité Paysans sur l'accès au droit, occasion aussi de faire le point sur leur situation et un entretien individuel avec une AS, selon le souhait des agriculteurs.

Suite à cette expérience, les médecins ont exprimé leur étonnement face à l'état des personnes. Ils n'imaginaient pas rencontrer une telle profondeur dans l'isolement et la détresse des agriculteurs. Ces journées ont permis une meilleure connaissance de la réalité des situations. Certains agriculteurs ont (re)découvert avec étonnement que la MSA n'est pas seulement « une caisse », mais prend réellement souci de leur santé. Ils ont aussi exprimé leur satisfaction d'avoir été écouté aussi longuement. Souhaitant poursuivre les échanges, un groupe de parole sera prochainement mis en place par la MSA. Au-delà de l'aspect strictement sanitaire et social, ce travail en partenariat a permis de resserrer les liens entre Solidarité Paysans et la MSA. Dans le prolongement de cette expérience une rencontre a eu lieu avec la Caisse Centrale MSA. Pour Solidarité Paysans, il est important de poursuivre les actions de sensibilisation sur la souffrance au travail et surtout d'apporter des réponses qui ne soient pas que médicales.

En guise de conclusion je soulignerai que la défense individuelle et la défense collective sont complémentaires. Indissociables l'une de l'autre, elles se renforcent mutuellement. Elles sont un va et vient à contre-courant des évolutions « naturelle » qui replace la personne, toute la personne, au cœur de l'action. Mais, la défense collective et individuelle ne peut s'exercer que si les associations ont des ressources : financières et humaines bien évidemment mais pas seulement. Elles supposent aussi une vie associative forte et un partenariat riche et divers.

CONCLUSION PAR MARIE-ANDREE BESSON

Il me revient de terminer cet après-midi. Je ne voudrais pas que ce soit une conclusion car après tous les témoignages bouleversants qu'on a entendus, on n'a pas envie de conclure, mais plutôt d'ouvrir.

Si l'agriculture a beaucoup évolué en 20 ans, les méthodes d'accompagnement de ceux qui sont plus fragiles se sont elles aussi profondément modifiées. Au départ et comme on a pu le voir dans le témoignage vidéo, on l'a fait avec nos moyens, on a beaucoup bricolé.

Très sensibles au départ au redressement de l'exploitation, aux aspects économiques et techniques, nous sommes passés progressivement vers l'accompagnement de personnes en difficultés dans des exploitations en difficulté. Si au départ on parlait surtout de l'outil de travail, aujourd'hui on sait que ce n'est pas suffisant, qu'il faut d'abord se soucier de l'homme.

L'association a bien trouvé sa place auprès des personnes en situation difficile qui font appel à elle. Et notre but est de distiller un peu d'humanité dans cette lourde mécanique.

Rappelons-nous l'émergence des mouvements coopératifs et mutualistes, qui ont marqué l'histoire de l'agriculture et de la société. Rappelons-nous les valeurs de solidarité, de progrès social, d'humanisme, qui sous-tendait ces modèles. Dans le Jura, nous sommes fiers, et à juste titre, de cette organisation collective.

C'est à nous tous, exploitants, organisations professionnelles, de réaffirmer l'importance de la solidarité, de rester présents auprès des exploitants en situation difficile, d'accompagner chacun à notre manière, mais ensemble :

- Pour Déculpabiliser : dans le contexte actuel nul n'est à l'abri d'un coup dur. Comment redonner le goût de l'avenir à tous ? Contribuer à changer le regard de l'environnement sur la difficulté en agriculture

- Pour Rompre l'isolement : créer l'envie de faire une pause de temps en temps par rapport à son travail, de lever le nez du guidon... pour prendre du temps pour soi, pour échanger avec les autres, et tout bonnement pour faire le point.

- Pour susciter une dynamique collective : en favorisant les temps d'échange et de formation, on permet la valorisation de la personne et on favorise l'autonomie. A plusieurs, on échange, on progresse ensemble grâce à l'apport de chacun. Cela crée les conditions pour rompre l'isolement et déculpabiliser.

- Pour Recréer du lien entre agriculteurs, entre ruraux, avec la société. Le mal être, les difficultés ne sont pas spécifiques à l'agriculture. Des ponts sont à créer, à renforcer, dans le monde agricole mais aussi au-delà. Comment continuer à lutter contre les exclusions, permettre aux plus fragiles de résister : des questions qui traversent toute la société.

- Pour Influencer le mode de pensée dominant, et osons le dire, pour contribuer à humaniser la société : Nous sommes dans un contexte de baisse de l'emploi et d'austérité budgétaire qui pèsent lourdement sur le marché de l'emploi ; le chômage augmente, le nombre de chômeurs en fin de droits qui risquent de basculer dans la grande pauvreté est en progression. Dans ce contexte général de perte d'emploi nous devons changer le regard d'expert sur la notion de viabilité. La viabilité économique ne peut à elle seule justifier l'intérêt du maintien ou non d'une exploitation. Comment peut-on imaginer aujourd'hui des reconversions possibles et faciles d'exploitations jugées « non viables » ? Que coûteraient à la société un agriculteur et sa famille à qui on supprime le droit au travail sous prétexte d'une rentabilité jugée insuffisante ?

Ne vaut-il pas mieux s'attacher à ce que chacun reste maître de ses choix, dans des conditions vivables ?

Nous voulons être acteurs d'insertion dans notre milieu, proposer des actions susceptibles d'aider les agriculteurs à poursuivre leur activité et lutter ainsi contre la désertification et une forme d'isolement.

Ensemble, et pour reprendre ces mots de Solidarité Paysans qui conduisent notre action : « Pour des Hommes debout ».

Je voudrais, pour conclure cet après-midi, qui a été trop courte pour exprimer tout ce qu'on avait à dire, mais qui malgré tout a été très dense, notamment par le témoignage des personnes que je remercie vraiment du fond du cœur. J'adresse aussi tous mes remerciements à tous les participants, aux exploitants qui ont pu se joindre à nous – et en particulier à ceux qui ont bien voulu dire quelques mots d'un vécu parfois douloureux, pas toujours simple à exprimer, aux élus locaux et responsables professionnels et enfin aux bénévoles qui se sont engagés pour la réussite de cette journée.

Le temps d'un après-midi nous avons mis des mots sur les maux, nous avons égrené des espoirs, peut être rêvé l'impossible, mais c'est nécessaire pour réaliser tout le possible. En tout cas nous confirmons cette certitude que **quand on n'est plus seul, on est plus fort !**

RESA39

**Réseau
Entraide
Solidarité
Agricole
du Jura**

